

**Parties, pièces détachées et accessoires bénéficiant du droit d'importation  
réduit de 10% avec exonération du prélèvement fiscal à l'importation,  
en application des dispositions de l'article 3 de la loi-cadre  
formant charte de l'investissement**

D'un poids au m <sup>2</sup> inférieur à 650 g	5911.31.00
Autres	5911.90.90
Tiges de forage	7304.21.00
Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder	7319.10.00
Epingles de sûreté	7319.20.00
Autres épingles	7319.30.00
Autres	7319.90.00
Cerceuses, clouuses d'étiquettes, agrafeuses, appareils à sceller et similaires (à l'exception des pinces)	8205.59.30
Autres	8205.59.90
Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des cermets	8209.00.00
Parties de réacteurs nucléaires	8401.40.00
De chaudières de locomotives et chaudières marines	8402.90.10
D'une pression supérieure ou égale à 10 kgs au centimètre carré ou de vaporisation horaire égale ou supérieure à 2000 kgs	8402.90.91
Autres	8402.90.99
D'appareils auxiliaires pour chaudières du n° 8403.10	8404.90.10
Autres	8404.90.90
Parties	8405.90.00
Parties	8406.90.00
Autres	8407.21.90
Autres	8408.90.90
Parties, y compris les régulateurs	8410.90.00
Autres	8411.99.00

De locomobiles (à l'exclusion des tracteurs du n° 87.01) et machines demi-fixes, à vapeur	8412.90.10
Autres	8412.90.90
Pompes utilisées dans les piscines	8413.70.11
De pompes	8413.91.00
D'élévateurs à liquides	8413.92.00
Alternatifs, à pistons, centrifuges ou axiaux	8414.30.11
Autres	8414.30.19
De pompes (à main ou à pédale) à gonfler les pneumatiques	8414.90.10
De pompes à commande non mécanique	8414.90.20
De pompes et compresseurs nus, à commande mécanique autres qu'alternatifs, qu'à pistons, qu'à membrane, que centrifuges ou axiaux	8414.90.30
De groupes moto-compresseurs hermétiques	8414.90.40
De générateurs à pistons libres	8414.90.50
De ventilateurs ou de hottes à usage domestique	8414.90.60
D'autres ventilateurs	8414.90.70
Parties	8415.90.00
Parties	8416.90.00
Parties	8417.90.00
Autres	8418.99.00
Autres	8419.90.90
Cylindres	8420.91.00
Autres	8420.99.00
De centrifugeuses ; y compris d'essoreuses centrifuges	8421.91.00
D'appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux	8421.99.10
Autres	8422.90.90
Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49	8431.43.00
Parties	8433.90.00
Parties	8434.90.00
Parties	8435.90.00
De machines ou appareils d'aviculture	8436.91.00
Autres	8436.99.00

De machines et appareils pour le traitement des céréales et légumes secs	8437.90.10
Autres	8437.90.90
De machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	8439.91.00
Autres	8439.99.00
D'appareils et matériel des types utilisés dans les laboratoires photographiques ou cinématographiques	8441.90.10
Autres	8441.90.90
Autres	8442.40.90
Caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants ; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)	8442.50.00
Parties	8443.90.00
D'essoreuses non centrifugeuses	8451.90.10
Autres	8451.90.90
Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties	8452.40.00
Parties	8453.90.00
Parties	8454.90.00
Autres parties	8455.90.00
Pour machines du n° 84.64	8466.91.00
Pour machines du n° 84.65	8466.92.00
Pour machines des n°s 84.56 à 84.61	8466.93.00
Pour machines des n°s 84.62 ou 84.63	8466.94.00
Tronçonneuses à chaîne	8467.81.00
Autres	8467.89.90
De tronçonneuses à chaîne	8467.91.00
D'outils pneumatiques	8467.92.00
Autres	8467.99.00
Parties	8468.90.00
Mécanisme agitateur de cellule de flottation de minerais	8474.90.92
Parties	8475.90.00
Parties	8477.90.00
Parties	8478.90.00

D'appareils automatiques fonctionnant avec des pièces de monnaie ou des jetons	8479.90.10
Autres	8479.90.90
Roulements à billes	8482.10.00
Autres, y compris les roulements combinés	8482.80.00
Billes, galets, rouleaux et aiguilles	8482.91.00
Autres	8482.99.00
Aérogénérateurs	8501.31.91
Turbo-alternateurs	8501.63.10
Conçues pour l'équipement de jouets ou modèles réduits pour le divertissement	8503.00.10
Rotors et stators	8503.00.21
Carcasses	8503.00.22
Autres	8503.00.29
Autres	8503.00.90
Autres	8508.80.90
Parties	8514.90.00
Parties	8515.90.00
Sans haut-parleur	8519.21.00
Autres	8519.29.00
A changeur automatique de disques	8519.31.00
Autres	8519.39.00
Machines à dicter	8519.40.00
Autres lecteurs de cassettes	8519.93.00
Autres	8519.99.90
Machines à dicter ne pouvant fonctionner sans une source d'énergie extérieure	8520.10.00
Autres	8520.32.80
Autres	8520.39.00
Autres	8520.90.90
A bandes magnétiques	8521.10.00
Autres	8521.90.00
Autres	8522.90.80
Appareils de prise de vues fixes vidéo et autres caméscopes	8525.40.00

Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8527.12.10
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8527.13.10
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8527.19.10
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8527.21.10
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8527.29.10
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8527.31.10
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8527.32.10
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8527.39.10
Autres appareils	8527.90.00
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8528.12.10
Destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8528.13.10
En couleurs	8528.21.00
En noir et blanc ou en autres monochromes	8528.22.00
Autres	8529.90.00
Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils similaires	8531.10.00
Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED)	8531.20.00
Parties	8531.90.00
Condensateurs fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure à 0,5 kvar (condensateurs de puissance)	8532.10.00
Au tantale	8532.21.00
Electrolytiques à l'aluminium	8532.22.00
A diélectrique en céramique, à une seule couche	8532.23.00
A diélectrique en céramique, multicouches	8532.24.00
A diélectrique en papier ou en matière plastique	8532.25.00

Autres	8532.29.00
Condensateurs variables ou ajustables	8532.30.00
Parties	8532.90.00
Résistances fixes au carbone, agglomérées ou à couche	8533.10.00
Pour une puissance n'excédant pas 20 W	8533.21.00
Pour une puissance n'excédant pas 20 W	8533.31.00
Autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres)	8533.40.00
Parties	8533.90.00
Pour appareils d'application domestique	8534.00.10
Autres	8534.00.90
Pour une tension n'excédant pas 60V	8536.41.00
Autres	8536.49.00
Connexions et éléments de contacts pour télécommunication et mesure	8536.90.20
Tubes de réceptions ou d'amplification	8540.81.00
Pour appareils destinés aux chaînes de télévision autorisées par le gouvernement et à l'agence Maghreb Arabe Presse	8543.90.10
Autres	8543.90.90
Des types utilisés pour fours	8545.11.00
Autres	8545.19.00
Balais	8545.20.00
Autres	8545.90.00
En verre	8546.10.00
En céramique	8546.20.00
Autres	8546.90.00
Pièces isolantes en céramique	8547.10.00
Pièces isolantes en matières plastiques	8547.20.00
Autres	8547.90.00
Ambulances équipées	8703.22.82
"	8703.23.42
"	8703.23.52
"	8703.23.82
"	8703.24.82

Ambulances équipées	8703.32.42
"	8703.32.52
"	8703.32.82
"	8703.33.82
Des chariots du n°8709.19.90.00	8709.90.10
Autres	8709.90.90
Bateaux gonflables	8903.10.00
Bateaux à voile, même avec moteur auxiliaire	8903.91.00
Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord	8903.92.00
Autres	8903.99.00
Pour la photographie aérienne	9006.91.00
Spéciaux pour la radiophotographie	9006.91.20
Autres	9006.91.90
Pour films d'une largeur inférieure à 16 mm ou pour films double - 8 mm	9007.11.00
Pour films d'une largeur inférieure à 16 mm	9007.20.10
Autres	9007.91.90
Autres	9010.90.49
Parties et accessoires	9015.90.00
Parties et accessoires	9017.90.00
Pour machines et appareils électriques ou électroniques	9024.90.10
Autres	9024.90.90
Parties et accessoires	9025.90.00
Parties et accessoires	9026.90.00
Microtomes; parties et accessoires	9027.90.00
Parties et accessoires	9030.90.00
Parties et accessoires	9031.90.00
Parties et accessoires	9032.90.00